

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement et exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le ruisseau de SAN PETRU (bassin du RIZZANESE) à QUENZA.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Centrale hydroélectrique de Zicavo

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LIVET Marc, Président

RCS / SIRET

5 1 8 3 6 6 8 4 4 0 0 0 1 8

Forme juridique

SAS (Société par Actions Simplifiée)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
29. Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique	Puissance maximale brute inférieure à 4,5 MW (projet = 495 kW) Rubriques soulevées de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du Code de l'Environnement : <ul style="list-style-type: none"> - 1.2.1.0 alinéa 1° - 3.1.1.0 alinéa 2° a) - 3.1.2.0 alinéa 1° - 3.1.5.0 alinéa 2°

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un seuil de faible hauteur (environ 2 m) à l'altitude 871 m intégrant une prise d'eau de type COANDA qui alimentera en charge une conduite forcée enterrée de diamètre 600 mm d'une longueur totale de 1 980 m (pour la variante 1) dont, d'amont en aval 195 m en forêt de versant à chênes et arbousier, 1 250 m environ sous berme ou talus routier, 320 m en terrain agricole ou friche et 215 m en chemin de terre, jusqu'à un bâtiment de 80 m² qui abritera une turbine PELTON, située en rive gauche du torrent, où l'eau turbinée sera restituée à l'altitude environ 770 m, à hauteur du pont du vieux Moulin de PAPPOLELLU qui est en rive droite en amont de la confluence avec le ruisseau de CODI. Le tronçon de torrent ainsi court-circuité aura une longueur de 1 400 m environ.

4.2 Objectifs du projet

Participation à la transition et à l'autonomie énergétiques de l'île, ainsi qu'à son développement économique, dans un bassin versant déjà aménagé par EDF, et avec le moins possible d'impacts environnementaux locaux (grâce à l'utilisation des voiries existantes pour le passage de l'essentiel de la conduite forcée, aux accès et possibilités de raccordement facilités, ce qui permet de limiter considérablement l'ampleur des travaux et les principaux impacts de ce type d'ouvrages : création d'accès et de pistes à flanc de versant, notamment pour la conduite forcée, et défrichements inhérents, sur d'assez longs linéaires) dans les milieux naturels et le paysage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La création des 195 m de piste en forêt de versant se fera à l'époque la moins pénalisante pour les sols, la flore et la faune (bien qu'ils soient très appauvris par les porcins), c'est à dire en période sèche l'été, sachant que les coupes de bois auront été faites préalablement l'automne précédent, là aussi pour minimiser l'impact sur la faune et la flore.

Les travaux en rivière ne concerneront que la prise d'eau (10 m de torrent sera dévié par batardeaux inerte pour mise hors d'eau alternativement de la moitié rive droite, puis de la moitié rive gauche du lit pour construire le seuil et la prise). Le creusement du court canal de restitution à la centrale ne nécessite pas d'intervention ni de mise hors d'eau dans le lit mineur. Ces travaux seront réalisés en période d'étiage estival minimisant risques de crue et d'impact sur la faune en général (hors période de reproduction).

Les travaux de pose de la conduite forcée se feront sous forme de chantier itinérant à l'avancement, hors période touristique et de transhumances saisonnières, pour minimiser la gêne à la circulation et les nuisances, qui vu l'importance modeste du chantier, seront faibles (peu de trafic d'engins). Les aires provisoires de dépôt des tuyaux seront choisies pour limiter aussi l'incidence sur le paysage et la gêne à la circulation.

La construction de la centrale se fera hors période touristique également.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La centrale automatisée produira de l'ordre de 1 600 000 kWh par an en moyenne, ce qui correspond à peu près aux besoins de consommation électrique de 600 habitants, soit la population totale réunie des communes de QUENZA, SORBOLLANO, SERRADI-SCOPAMENE, AULLENE et ZERUBIA.

L'insertion architecturale et sonore seront soignées afin de ne pas occasionner de gêne au public empruntant le chemin, sachant par ailleurs que la centrale sera au chômage technique généralement de juin à septembre inclus. Un panneau informera le Public sur la conciliation des enjeux énergétiques et environnementaux à l'échelle insulaire et à l'échelle locale.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la procédure de demande d'autorisation environnementale unique, en vertu des articles R.181-1 à R.181-56 du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Prise d'eau par en dessous à écran COANDA de hauteur 2 m, à l'altitude environ 871 m :	Surface d'emprise totale < 100 m ²
Conduite forcée DN 600 mm enterrée en grande majorité sous voiries existantes :	Longueur totale 1 980 m (variante 1)
Bâtiment abritant une turbine Pelton à 2 jets en rive gauche à l'altitude environ 770 m :	Emprise d'environ 80 m ² (SHON)
Hauteur de chute maximale brute (altitudes 871 - 770 m) :	101 m
Débit d'armement de la turbine (minimum turbiné) :	50 L/s
Débit nominal d'équipement de la turbine (maximum turbiné) :	500 L/s
Puissance maximale brute de l'installation :	495 kW
Production moyenne annuelle attendue (couverture des besoins en nombre d'habitants) :	1 600 000 kWh (600 habitants)

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Commune de QUENZA
Code postal : 20122
N° INSEE : 2A254

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 1° 46' 13" _ Lat. 09° 07' 53" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 64.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 2 dite "Forêts claires et maquis pré-forestiers du Haut RIZZANESE" (numéro° d'identifiant : 940004238)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Parc Naturel Régional de Corse
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit de la ZSC (Directive habitats) n° FR9400582 dite "Plateau du Coscione et massif de l'Incudine", qui se situe plus en altitude et en amont au plan hydraulique. Au plus près, le projet se situe à environ 1 km à vol d'oiseau en aval du site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste en l'utilisation de la force mécanique obtenue en bout de conduite forcée en dérivant une partie variable du débit du ruisseau de SAN PETRU, comprise entre 50 et 500 L/s.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de façon significative. L'essentiel de l'assez faible volume de matériaux extraits pour les fouilles et tranchées sera réemployé en tassant le merlon de rebouchage de la tranchée, constituant la bande de roulement et le talus de la piste, reconstituant soigneusement le talus routier, confectionnant la plateforme du bâtiment et enfin en protégeant avec des enrochements les ouvrages (équilibre déblais/remblais).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au stade chantier, le projet peut conduire à la destruction de flore ou faune et de leurs habitats, mais de façon très localisée à une faible surface de maquis, forêt claire et friche, à l'étage supra-méditerranéen (emprises minimales hors voirie existante, d'au plus 1 500 m ²). En exploitation, la continuité écologique sera peu dégradée dans le contexte d'un torrent de pente forte (supérieure à 8 %) avec obstacles infranchissables naturels (cascades) et grâce à une prise d'eau COANDA de faible hauteur.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux dans le lit mineur et en berges du ruisseau et en l'absence de prise de précautions, il y aurait possibilité de destruction de quelques larves ou adultes, d'amphibiens principalement (Discoglosses) et de truites (souche méditerranéenne dominante dans le SAN PETRU d'après BERREBI, 1995). L'exploitation pourrait avoir sur ces mêmes espèces des effets négatifs (plutôt en cas de variation brutale des débits, en général accidentelle) à légèrement positifs (en effet, la baisse du débit dans le tronçon court-circuité tend plutôt à favoriser la faune en général dans les torrents de pente forte).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La prise d'eau et la centrale en bordure de ruisseau seront par destination et par nature, soumis à l'aléa des crues torrentielles, mais ces ouvrages seront conçus pour subir un minimum de dommages en cas de crue majeure. La conduite forcée à flanc de versant (190 m) sera soumise, au même titre d'ailleurs que la route (1 250 m), à l'aléa mouvements de terrain. Ses appuis seront prévus pour y résister au mieux.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, un très faible trafic d'engins tels que camions-bennes, à plateau ou toupie à béton, chariot télescopique et pelle mécanique de petit tonnage, éventuellement rares rotations d'hélicoptère pour hélitreuilage. En exploitation, une tournée hebdomadaire de véhicules légers 4 x 4, sauf travaux de maintenance particuliers nécessitant une fréquence plus grande.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Lors du chantier du fait des passages et du travail des engins. En exploitation, bruit de la turbine audible dans un rayon de 100 m au plus étant donné le relief, la végétation et le traitement acoustique du bâtiment. Il n'y a aucune habitation à moins de 300 m.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Idem bruit.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De façon négligeable et seulement lors du chantier qui se déroulera de jour essentiellement.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Très faibles émissions dues aux engins durant le chantier.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux, mais le peu de déchets inertes et pour la plupart recyclables, sera enlevé en fin de chantier et acheminé au centre de tri sélectif du SYVADEC le plus proche.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est à l'écart en contrebas des secteurs habités, éloigné des monuments historiques de la commune, et des axes fréquentés. La prise d'eau ne sera pas visible en fond de gorge boisée, même depuis le pont, et la conduite forcée aussi car elle sera enterrée partout. La centrale sera visible depuis le chemin fréquenté par les touristes et randonneurs, mais son architecture sera soignée pour une insertion optimale. Il n'y a pas de vestiges archéologiques connus dans le site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage agricole et sylvicole, ou routier, des parcelles utilisées ne sera pas modifié à terme par le projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet, qui se situe un peu en amont du barrage du RIZZANESE, implique l'ajout d'un faible linéaire (1,4 km) de torrent du bassin du fleuve RIZZANESE utilisé pour produire l'énergie électrique d'origine hydraulique dont la Corse a besoin, avec des incidences sur l'environnement considérablement plus modestes car le projet ne crée ni d'obstacle à la continuité écologique ni de retenue d'eau, significatifs, et fonctionnera au fil de l'eau sans modifier le régime du cours d'eau ni interférer sur les crues.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Le projet concerne une production d'énergie trop modeste pour changer les conditions dans lesquelles la France doit acheter de l'électricité à ses voisins italiens et sardes pour l'importation en Corse.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet s'est porté sur ce site dont la configuration permet d'énormément limiter les impacts environnementaux, notamment lors des travaux. L'utilisation du réseau viaire existant pour enterrer la conduite permet d'éviter d'avoir à créer de nouvelles pistes dans des espaces naturels boisés, ce qui limite considérablement l'importance du chantier, donc les risques de pollutions liés, et ainsi l'impact direct ou indirect sur les habitats, la flore et la faune, ainsi que le paysage. Le projet sera également l'opportunité d'une réfection du revêtement de la chaussée actuellement dégradé. Les travaux seront donc d'ampleur réduite et de surcroît, ils seront réalisés en dehors des périodes sensibles pour la flore, la faune (aquatique comme terrestre), le tourisme et les activités pastorales, en mettant en œuvre qui plus est toute une panoplie de mesures préventives, pour un minimum de nuisances. Bien que s'agissant d'une "petite" centrale hydroélectrique, elle permettra de produire assez d'électricité pour approvisionner les habitants de QUENZA, ZONZA, SORBOLLANO et SERRA-DI-SCOPAMENE sans altérer la qualité de la ressource en eau et de l'air ambiant qu'ils respirent, donc sans menacer la santé de la population (au contraire ce sera autant de polluants en moins par les centrales au fioul du VAZZIO en fin de vie et de LUCCIANA). L'intégration de la centrale dans le paysage, y compris sonore et touristique (sachant qu'elle sera au chômage de juin à septembre), sera particulièrement soignée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact complète ne paraît pas nécessaire pour ce projet (hors site Natura 2000 et n'en affectant aucun) puisque :

- il vise une unité de puissance modeste, 5 fois inférieure au seuil actuel d'étude d'impact et inférieure à l'ancien de 500 kW,
- la conduite sera enterrée sous voiries avec une emprise minimale sur les milieux naturels et hors de toute zone humide,
- dans le cadre du document d'incidences proposé, qui sera très détaillé, toutes les mesures propres à éviter, réduire ou au besoin compenser les impacts négatifs en phases chantier et d'exploitation, sur le milieu aquatique, mais aussi terrestre (au total environ 1 500 m2 de chênaie ou maquis retourné par les porcs, de prairies maigres et friches) et le milieu humain seront prévus,
- et enfin que le projet aura surtout des effets positifs à bien des égards à l'échelle insulaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Ajaccio

le, 20 mars 2021

Signature

